



Justice pour la Palestine, maintenant ! En finir avec la complicité européenne.

7 février 2017

**Plus de 250 organisations européennes publient un appel :
Justice pour la Palestine, maintenant !
En finir avec la complicité européenne !
marquant 100 ans d'injustice envers le peuple palestinien.**

L'année 2017 marque :

-* **les 100 ans de la « déclaration Balfour » de 1917**, par laquelle le gouvernement britannique promettait unilatéralement l'établissement en Palestine d'un foyer national juif,

-* **les 70 ans du plan de partage de la Palestine voté par l'ONU en 1947** dont a résulté la Nakba de 1948 – la destruction de plus de 530 villages palestiniens et l'expulsion de 750 000 Palestiniens de leur patrie dans un processus de nettoyage ethnique -,

-* **les 50 ans de l'occupation par Israël, en 1967**, de la Cisjordanie, de Jérusalem Est, de la Bande de Gaza et du plateau du Golan, et du processus continu de leur colonisation et de leur occupation par l'État d'Israël.

La dépossession continue des Palestiniens de leur territoire et de leurs moyens d'existence, notamment par les démolitions de maison, les confiscations de terre et le mur de l'apartheid ; le déni de leur culture et de leur mémoire ; le blocus de Gaza depuis plus de 10 ans qui crée des conditions de vie inhumaines associées à des attaques militaires récurrentes contre sa population ; la répression constante qui se traduit aujourd'hui par plus de 7000 prisonniers dont 400 enfants en détention militaire ; la situation catastrophique des réfugiés palestiniens encore accrue par la guerre en Syrie ; les lois discriminatoires et draconiennes en Israël même : ces faits, produits de plus de 100 ans de déni des droits du peuple palestinien, ne peuvent plus être acceptés.

Les anniversaires que porte l'année 2017 nous rappellent à quel point la logique coloniale, la négation des droits du peuple palestinien, le refus d'appliquer le droit international et les résolutions de l'ONU, conduisent à la catastrophe. Ils soulignent la responsabilité des pays européens et occidentaux dans cette situation, et

Couserans-Palestine -16 Avenue d'Aulot- 09200 St-Girons
association.couserans.palestine@gmail.com ; <http://www.couserans-palestine.fr>

TSVP =>

l'impuissance dans laquelle s'est enfermée l'Union européenne, qui affiche les principes de respect du droit international sans prendre les moyens de les faire appliquer.

Ils nous rappellent aussi que **la construction de la paix ne peut s'affranchir des faits historiques** ; reconnaître l'Histoire est de la responsabilité de tous, et en premier lieu de l'État et du peuple israéliens, à l'opposé de la politique négationniste constamment menée par Israël et poussée à son paroxysme par son gouvernement actuel. Les États européens, acteurs du système colonial entre les deux guerres mondiales, ont ensuite fait porter par la Palestine les conséquences du monstrueux génocide des Juifs européens par les nazis, puis n'ont rien fait pour qu'Israël respecte les résolutions de l'ONU : ils doivent eux aussi reconnaître la très grande responsabilité qu'ils portent dans la tragédie que subit aujourd'hui le peuple palestinien.

Nous appelons l'Union européenne et les États européens :

* **à faire de 2017 l'année de la réalisation des droits du peuple palestinien**, dans un calendrier contraignant : le droit à l'autodétermination, la fin de l'occupation de la Cisjordanie y compris Jérusalem Est et de la Bande de Gaza, le droit à l'égalité pour tous les citoyens d'Israël, le droit au retour de tous les réfugiés palestiniens dans les modalités de leur choix,

* **à cesser toute complicité** avec la colonisation continue et les innombrables violations du droit international par Israël, et d'exiger la levée immédiate du blocus de la Bande de Gaza et la liberté de mouvement pour tous les citoyens palestiniens,

-* **à prendre des mesures contraignantes** vis-à-vis de l'État d'Israël, tant que celui-ci continuera à bafouer le droit international et les droits de l'Homme, y compris la suspension de l'accord d'association entre l'Union Européenne et Israël tant que l'État d'Israël ne se conformera pas au droit international ; à commencer par la coopération militaire et sécuritaire, mal dissimulée dans plusieurs projets du programme Horizon 2020, qui doivent être suspendus d'urgence.

Nous, soussignées, organisations de la société civile européenne, associations, partis politiques, syndicats, réaffirmons solennellement qu'en 2017, après 100 ans de spoliations, de dénis et de nettoyage ethnique, les droits du peuple palestinien doivent enfin être mis en œuvre.

Chacun avec notre sensibilité, **nous nous engageons à agir dans ce sens, avec la conviction que la paix ne peut venir que de l'application du droit.**

Couserans-Palestine (09) regroupe plus d'une centaine d'adhérents du département de l'Ariège, qui agissent•:

- pour l'instauration d'un état palestinien souverain, indépendant, avec Jérusalem-Est comme capitale, dans les frontières d'avant la « guerre des six jours » de 1967, en application de la résolution 242 des Nations Unies ;
- pour l'application de la résolution 194 de l'ONU pour le droit au retour des réfugiés ;
- pour établir des liens de solidarité avec le peuple palestinien.